

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Un « cri d'alarme » lancé par Georges Duhamel

En tête de *Marianne*, le grand hebdomadaire républicain, Georges Duhamel lance ce que, sans donner dans la phraséologie des réunions publiques et des placards électoraux, on peut bien appeler un « cri d'alarme ». Il appelle les Français au secours d'eux-mêmes. C'est un morceau écrit avec le cœur et qui doit aller secouer jusque dans ses profondeurs le cœur de tous nos compatriotes. Comme cet ancien cri de vigilance que les sentinelles veillaient aux remparts se transmettait de l'une à l'autre à travers la nuit, le « garde à vous » de Duhamel devrait être repris de ville en ville et porté, à travers nos paysages endormis, jusqu'au fond du pays de France !

Donnons-lui, pour notre part, le plus de prolongements possibles...

Il débute ainsi :  
 « La France est en péril de mort !  
 « Les Français sont les seuls à ne le point comprendre.  
 « Qui veut apercevoir clairement la situation de notre pays doit passer les frontières, s'éloigner, prendre du recul. Le bruit de leurs querelles intestines enlève aux Français tout jugement. Ils sont en proie aux passions, ils n'entendent ni le pas des armées en marche, ni les grondements de l'effroyable machine de guerre qui va bientôt les atteindre et les écraser ! »

Georges Duhamel a eu la sensation aiguë et déchirante de ce péril mortel que nous sentons tout de même, mais confusément, parce que, comme chaque année, pendant les mois d'été et d'automne, il a voyagé, visité cinq nations, conversé dans un congrès avec des écrivains de pays divers, interrogé des hommes politiques, des ministres, des chefs d'Etat... Partout, toujours, on lui a répété les mêmes choses qu'il résume ainsi :

« Le monde entier sait que la France a été assaillie, que l'heure approche et que, pour les Français de sang-froid, il n'y a plus une minute à perdre. »

L'agresseur sera ce peuple nombreux, puissant, nourri de haine et de privations qui travaille à se trouver seul en tête à tête avec la France « sous le regard complice ou vainement aploiyé des autres pays. »

Car, il ne faut pas donner dans cette vue chimérique que l'effort guerrier de l'Allemagne est dirigé contre la lointaine Russie. Georges Duhamel, résumant tout ce qui lui a été dit par les plus hautes autorités militaires de ce temps, montre l'absurdité de cette hypothèse. Alors qu'elle attend tout d'une attaque brusquée, l'Allemagne n'ira pas chercher la Russie à des centaines de kilomètres, à travers des pays interposés et peut-être hostiles. Son armée, instrument rapide, mais délicat, est faite pour les opérations foudroyantes... Et, sur ce point, Georges Duhamel conclut ainsi :

« Quand l'Allemagne annonce donc à cor et à cri son dessein de se tourner vers l'est, elle abuse une fois de plus tout le monde : l'armée allemande est faite pour une campagne en France ; l'armée allemande est entièrement dirigée contre la France ! »

Cette agression se produira au moment choisi — non par nous, qui ne faisons que nous défendre — dans n'importe quelle saison, car en France on se bat très bien pendant l'hiver. Ça s'est vu devant Verdun !... Bien entendu, cette attaque ne sera précédée d'aucune déclaration de guerre. Qui sait même si elle ne suivra pas immédiatement une déclaration de paix ? En tout cas, comme elle cherchera la réussite par le coup de surprise, nous devons la considérer comme imminente, toujours !...

En face de cette menace permanente, la France possède une puissance militaire que personne ne mésestime, surtout les Allemands ! Seulement, alors que l'agresseur choisit son moment et le lieu de son attaque, notre armée, elle, ne peut que se tenir prête à riposter. Cette situation est tout à l'avantage de nos assaillants !...

Et Georges Duhamel ajoute ceci qui mérite une particulière méditation.

« Les Français doivent savoir que la guerre qu'on va leur faire sera nécessairement une guerre d'extermination et d'expropriation. Les riches y perdront leurs biens et leur vie. Les pauvres y perdront leur vie et leurs espérances. Les survivants seront pour longtemps, pour toujours peut-être, condamnés à l'oppression la plus barbare. Le système politique et social qui règne chez nos adversaires et que, dans son ensemble, le peuple français réprouve et redoute, nous sera sûrement imposé par un vainqueur impitoyable. La guerre, dans les conditions actuelles ne peut être le triomphe du prolétariat. Ce sera, sans nul doute, si la France reste divisée, le triomphe définitif du fascisme hitlérien ! »

Ce que pourrait être une telle paix, on l'exprime à peine en disant qu'elle nous réduirait à une sorte d'esclavage !

Ces prévisions font horreur. Comment y échapper ? Pour répondre à cette question, je veux continuer ma fonction de « citateur » en reproduisant simplement les dernières lignes de cet appel aussi angoissant que nécessaire.

« Si le peuple de mon pays, conclut Duhamel, comprend tout de suite la monstrueuse gravité du péril et renonce immédiatement à ses querelles, il a peut-être encore bien des chances d'intimider et d'arrêter l'ennemi. N'est-il pas trop tard ? Je veux le croire. Je persiste à le croire. Mais il n'y a pas une minute à perdre. »

L'homme qui signe ces lignes a pris part à la dernière guerre. Il est connu pour son amour de la concorde et des solutions pacifiques. »

Bref, l'ennemi compte beaucoup sur les divisions du peuple français. Et l'avis que lui donne notre grand ami, Georges Duhamel, revient à ceci : le seul moyen pour toi d'éviter la guerre étrangère, c'est de renoncer à tes discordes civiles !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Les Edouards

Est-ce un sort ? Les nombreux Edouards qui montèrent sur le trône d'Angleterre ont tous eu des régnes agités.

Edouard l'Ancien, roi des Anglo-Saxons, qui mourut en 924, dut défendre son trône contre un compétiteur ardent, Ethelwald, puis son royaume contre les Danois et les Normands.

Saint Edouard, le Martyr, régna trois ans et fut assassiné en 978 à l'instigation de sa belle-mère.

Saint Edouard, le Confesseur, passa d'abord sa jeunesse en exil. Il régna entre 1042 et 1066 et dut, sans cesse, défendre son autorité contre ses grands vassaux.

Edouard 1<sup>er</sup> (1272-1307) fut un grand, grand roi. Il doubla son royaume par la conquête du Pays de Galles et de l'Ecosse. S'étant efforcé de se soustraire aux obligations de la « grande charte », il se heurta à l'opposition violente de la noblesse et du clergé, et dut, finalement, céder.

Edouard II, son fils, connut des luttes semblables et dut s'enfuir devant les rebelles, à la tête desquels s'était mise sa propre femme, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel. Il fut, en fin de compte, déposé par le Parlement, mis en prison et même empalé.

Edouard III, son fils, lui succéda. Après la mort de sa femme, Philippine de Hainault, qui lui avait donné treize enfants, il prit une maîtresse, ce qui se comprend assez, en somme, mais ne fut pas sans lui occasionner des démêlés avec le Parlement.

Edouard IV, né à Rouen en 1442, détrôna Henri VI en 1461 et prit sa place. Mûr, en 1470, son premier favori, Warwick, le « Faiseur de rois », le détrôna à son tour pour rendre la couronne à Henri VI. Puis, après la mort violente — comme par hasard — de ce dernier, Edouard IV remonta sur le trône. Edouard V succéda à Edouard IV, son père, à l'âge de 13 ans, en 1470. Son oncle, Richard, duc de Gloucester, attaqua la légitimité de sa naissance et de celle de son frère Richard, les fit enfermer tous deux à la Tour de Londres, où ils furent finalement assassinés (« les Enfants d'Edouard »).

Edouard VI naquit en 1537. A neuf ans il devint roi, sous la tutelle de son oncle qui périt sur l'échafaud. Il mourut lui-même en 1553 à 16 ans. Et puis il n'y eut plus de roi Edouard d'Angleterre pendant 343 ans. Edouard VII alors monta sur le trône.

## Informations

### Au Conseil des ministres

M. Vincent-Auriol, ministre des Finances, a fait un exposé détaillé de la situation financière et des modalités envisagées pour le nouvel emprunt qui sera émis pour les besoins de la défense nationale.

Cet emprunt serait émis probablement jeudi prochain.

Le ministre des Finances donnera d'ailleurs mercredi, par T.S.F., tous renseignements utiles au public, et précisera les modalités de cet emprunt. On peut néanmoins dire, dès maintenant, que les nouveaux bons seront émis à 100 francs, remboursables à 140 et négociables sur le marché à un cours sensiblement voisin du cours de remboursement.

Les souscripteurs en or verraient accepter celui-ci à 90 0/0 de sa valeur d'après la dévaluation, si l'on veut, de sa valeur internationale actuelle.

Les anciens porteurs d'or qui s'en sont dessaisi officiellement depuis la dévaluation bénéficieront d'une compensation.

### Au Sénat

Dans sa séance de mardi, le Sénat est appelé à discuter le projet de loi adopté par la Chambre sur les procédures de conciliation et d'arbitrage dans les conflits collectifs du travail.

M. Lémery demande l'ajournement de la discussion. Le Gouvernement, dit-il, aurait dû intervenir pour l'évacuation des usines occupées par les grévistes.

L'ajournement est repoussé par 207 voix contre 59. M. Raynaldy défend le projet qui, dit-il, apportera une solution efficace dans le délai le plus rapide dans les conflits ouvriers.

MM. Raynaud, Champetier de Ribes, Philipp, Gros parlent en faveur du projet. M. Millerand s'élève contre le projet, car la solution des conflits sera remise à la commission interprofessionnelle constituée par des délégués de la C.G.T. « On s'en prend, dit-il, à la liberté syndicale : demain à quelles autres libertés s'en prendra-t-on ? »

La discussion est renvoyée à jeudi.

### A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre discute le budget de la Santé publique. MM. Cadié, Majurel présentent diverses observations. M. Cousin demande que l'on visite plus sérieusement les étrangers et les indigènes de l'Afrique du Nord entrant en France. M. Sellier, ministre, répond et le budget de la Santé publique est adopté.

Après des observations de MM. Raynaud, Candace, Sévère, les crédits du budget des colonies sont votés. Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le budget de l'Agriculture. M. Blanc réclame un plus juste rapport entre les prix des produits agricoles et ceux des produits manufacturés. M. Reille-Soult demande une revalorisation du prix du lait.

La Chambre vote le projet prorogant jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1937 le droit de déclaration et de cession de l'or à la Banque de France.

La Chambre vote à l'unanimité une proposition tendant à adresser l'hommage de la Chambre à l'héroïque équipage de l'Avion « Croix-du-Sud » et à son chef, Mermoz.

Dans la séance de nuit ouverte à 21 heures, la Chambre a repris la discussion du budget de l'Agriculture qui a été voté.

### Changement de nom

Le groupe de la Gauche républicaine du Sénat a décidé de prendre désormais l'appellation de groupe d'Action nationale républicaine et sociale.

### En Espagne

Selon les dernières nouvelles, la situation serait grave à Barcelone où des désordres auraient éclaté. Les anarchosyndicalistes seraient maîtres de la ville où ils auraient installé la guillotine et où ils procéderaient à des exécutions en masse.

### Aux navires neutres

Le général Franco vient encore de faire connaître aux gouvernements intéressés que les navires neutres naviguant au large des côtes contrôlées par les gouvernements doivent utiliser les feux conventionnels réservés aux neutres, s'ils veulent que leurs bâtiments échappent aux bombardements des nationalistes espagnols.

### L'Allemagne et le désarmement

Plusieurs journaux allemands reproduisent des extraits de l'interview accordée par M. Léon Blum au correspondant du « News-Chronicle ».

Les milieux politiques allemands ne cessent de répéter que l'Allemagne ne fut le premier Edouard d'Angleterre à la vie calme. Entre la guerre des Boers et la guerre mondiale, il régna paisiblement : tour de force.

Et voici maintenant Edouard VIII qui fut le trône dans un grand élan passionné et peut-être sage, en somme, dans son amoureux égoïsme.

son pas très réjouis de la déclaration du président du conseil français, suivant laquelle la France serait disposée à aider économiquement l'Allemagne en échange d'un accord sur les armements.

L'Allemagne, affirmant les milieux politiques allemands, ne veut pas des armements plus importants que ceux nécessaires pour garantir sa sécurité absolue, mais, d'autre part, elle ne se contentera jamais d'armements inférieurs.

### La révolte militaire en Chine

La rébellion contre le gouvernement de Nankin s'est étendue à Lan Chou, capitale de la province du Knsou.

Des engagements ont eu lieu entre les troupes gouvernementales et les hommes commandés par You Hsue Choung, l'un des principaux officiers du maréchal Tchang Hsue Liang.

### Sur la frontière mandchoue

Le journal national-socialiste : « l'Angriff », a annoncé, sous une forme sensationnelle que le maréchal soviétique Blucher s'est rendu, en avion spécial, à Khabarowsk, dès que furent connues à Moscou les informations concernant les troubles du Chen-Si. Avant son départ, le maréchal rouge a eu une longue entrevue avec Staline et avec Vorochilov.

Par une coïncidence bizarre, ajoute le correspondant en Russie du journal national-socialiste, le premier ministre de la Mongolie extérieure se trouve actuellement à Moscou.

### EN PEU DE MOTS...

Le gouvernement italien a fait savoir au département d'Etat qu'il ne pourrait pas payer les 2.141.593 dollars qui sont venus à échéance le 15 décembre, au titre de la dette de guerre.

Les amis, rédacteurs, collaborateurs, employés et ouvriers du journal « le Temps » ont fêté, sous la présidence de MM. Chastanet et Mireaux, directeurs, dans un dîner qui réunissait 250 convives, le 75<sup>e</sup> anniversaire du Temps.

Au tirage de la Ville de Paris 4 0/0 1936, le numéro 805.300 est remboursé par un million ; le numéro 991.300 est remboursé par 500.000 francs et le numéro 861.200 par 250.000 francs.

Harry Burnett, un des plus dangereux bandits des Etats-Unis, a été arrêté. 150 policiers furent nécessaires pour cerner son repaire, un entresol de Riverside-Drive, à New-York où il se cachait en compagnie de son amie. Celle-ci intoxiquée par les grenades à gaz, Burnett se rendit.

## NOS ÉCHOS

### Histoires enfantines.

Françoise, quatre ans, accourt affolée se réfugier dans les bras de sa maman :  
 — Qu'est-ce qu'il y a, ma chérie ?  
 Qu'est-ce qui t'a fait peur ?  
 — Voilà, fait Françoise, haletante. Je m'ennuie. Alors, pour me distraire, je me suis raconté une histoire. Et comme il y avait des loups, ça m'a fait peur !

Marie-Claire — ce sont les premières vacances qu'elle passe à la campagne, en pleins champs — aperçoit une touffe de fleurs agitée en tous sens par le vent :  
 — Les vilaines fleurs qui se disputent ! fait-elle, indignée, à son grand frère.

### Histoires voltaïriennes.

Voltaire comparait la nation anglaise à un nuud de cette forte bière qui lui sert de boisson :  
 — L'écume est en dessus, la lie au fond, mais le milieu est excellent !

Poissonnier, le médecin, après son retour de Russie, alla à Ferney et parla à M. de Voltaire de tout ce qu'il avait dit de faux et d'exagéré sur ce pays-là :  
 — Mon ami, se contenta de répondre Voltaire, ils m'ont donné de bonnes pelisses, et je suis très frireux !

### Propos d'Oscar Wilde.

— Vous changez trop souvent, lui disait un ami.  
 — Eh ! mon cher, répondit Oscar Wilde, c'est justement à cause de cela que je sens. Ceux qui sont restés fidèles connaissent seulement le côté trivial de l'amour. C'est la trahison qui en connaît les tragédies.

— Je peux admettre, disait-il, la force brutale, mais la raison brutale est insupportable. Il y a quelque chose d'injuste dans son empire. Cela confond l'intelligence.

### Bagues de rupture.

Nous connaissons les bagues de fiançailles, échangées par deux jeunes amoureux. En cas de rupture, les jeunes gens se renvoyaient ce cadeau de fiançailles et... n'en parlaient plus.

Voilà qu'un bijoutier de Londres vient de lancer une nouvelle mode qui est appelée à faire fureur dans la plupart des pays. Il s'agit d'une bague que l'une des parties envoie à l'autre pour lui signifier que « tout est rompu ». Cette

## SCENES DE COUR D'ASSISES

## UNE FEMME CARESSANTE

La femme Marie Vonzuges est accusée d'avoir tué son mari en lui brisant le crâne à coups de marteau.

Simplement, elle a dit aux gendarmes : « C'est moi que j'ai fait ça », et elle comparait devant le jury à la cour d'assises de Cahors. C'est la troisième affaire de la session. Les deux premières, un incendie dû à la malveillance et une série d'outrages aux meurs commis par un cordonnier, ont passé inaperçues. Mais, tout de suite, l'affaire Vonzuges a passionné. L'opinion s'est emparée de ce crime. Elle le commente. Elle l'enveloppe de mystère. En foule, les curieux s'entassent dans la salle qui s'empeigne à des odeurs de bures mouillées, d'ail et de basilic et au fond de laquelle la magistrature rougeoit.

On vient de lire l'acte d'accusation. Ah ! il n'est guère fait pour éclaircir le mystère ! Ce meurtre a été accompli dans une rue de fureur vraiment sauvage. Mais pourquoi ? Vonzuges était bien le garçon le plus inoffensif, doux du pays et le mari le moins gênant ! Conducteur des ponts et chaussées, il avait épousé Marie Vernade, fille de misérables cantonniers, et non seulement il s'épuisait pour lui donner le plus de bien-être possible, mais il l'aimait à ce point qu'il s'obligeait à ignorer les quatre amants de sa femme de peur que l'honneur, si on le savait informé, le contraignait à se séparer d'elle. La femme Vonzuges avait donc tout intérêt à garder son mari.

— Vous avez entendu ? demande le président. Vous êtes accusée d'avoir, dans la nuit du 12 octobre, donné la mort à votre mari. Reconnaissez-vous ce fait ?

— Parfaitement, Monsieur le président, répond Marie Vonzuges d'une voix un peu criarde mais ferme. Je l'ai déjà dit à « l'instruction » et je le répète devant tout le monde. Je lui ai fait un coup de marteau qui a cassé la tête.

Un murmure a grondé dans la salle. L'huissier commande qu'on se taise, et le président adresse à l'accusée la question si impatientement attendue !

— Marie Vonzuges, l'heure est venue pour vous de dire toute la vérité. Voulez-vous faire connaître pour quel motif vous avez commis ce crime ?

Un grand silence s'est fait. On écoute. Que va-t-elle répondre ? Très doucement, Marie Vonzuges déclare :

— Monsieur le président, j'ai tué mon mari Eloi Vonzuges parce que je suis une femme que j'ai besoin de caresses.

Un rire énorme éclate dans l'auditoire, un rire de scandale et de réprobation. Quelqu'un, sans songer que l'accusée ne demanderait pas mieux que d'obéir, lui crie : « A la porte ! » Et les huées jaillissent de toutes parts : « Quel toupet !... A mort ! A l'échafaud ! Qu'as-tu fait de ton homme ?... »

Marie Vonzuges se redresse. Subitement la fureur a remplacé l'expression câline de ses traits. Ses petits yeux jousseurs flambe comme des éclats de verre allumés au soleil. Toute sa figure brune, pas laide avec ses lèvres rouges, ses dents de rat et même sa peau de châtaigne bouillie, se contracte à faire éclater le bandeau noir du madras qui la coiffe, et la riposte part comme une volée de cailloux. « Scélérats ! Hypocrites ! menteurs ! Si j'étais tant soit peu près de vous, je vous creverais les yeux avec mes ongles, parce que c'est la sainte vérité elle-même ! Je suis une femme si douce et si aimante que j'ai assigné devant M. le juge, six hommes qu'ils seront mes témoins de moralité, tas de lâches que si seulement

Gustave GUICHES.

j'en tenais deux dans mes bras, je vous arrêtons que ce n'est pas de colère qu'ils crieraient ! »

Cette trombe à volatilisés les rires. On se regarde. La parole de cette paysanne affolée carillonne aux tympans et pince les chairs. Le président darde sur l'accusée sa barbeiche carée d'officier alpin.

— Voyons ! Voyons ! Vous venez de dire que vous êtes une femme aimante, ayant besoin de caresses et vous menacez de crever les yeux à tout le monde ! Il y a là une contradiction ! Expliquez-vous.

A présent, souriante et ne voyant dans la figure du magistrat qu'un visage d'homme qui lui plaît :

— Eh ! mon pauvre, répond-elle, que voulez-vous que je vous explique ? Ce n'est pas moi que je me commande. Je suis toujours été comme ça. J'ai été examinée. C'est ma constitution. Vous avez bien vu quelquefois des chattes qu'elles voudraient être aimées. Vous y avez peut-être pas fait attention. Mais regardez-les. Elles sont douces. Elles caressent l'air. Elles appellent. Elles appellent tant qu'elles peuvent et puis si personne vient, elle se f... si fort en colère qu'elles sauteraient aux yeux de quiconque. Eh ! bien, mon cher ami, il y a des moments que je suis une chatte !...

— Pardon ! objecte le président sans relever cette familiarité, vous n'avez pas à vous plaindre. Votre mari vous aimait. Il travaillait pour vous nuit et jour, et vous, vous le trompiez jour et nuit !

— Trompé ! reprit Marie Vonzuges, levant et agitant ses bras. Mais, Monsieur le président, c'est lui qui m'a trompée ! Je l'ai épousé parce que je l'ai cru quand il me disait : « Je t'aimerais et te caresserai toute la vie ! » Eh ! bien, mon cher ami, au bout d'un an, j'étais comme si, j'étais veuve. Vonzuges ne faisait plus que des écritures. Je lui dis : « Prends garde. La patience m'échappera, je ferai un malheur ! » Et c'est comme ça que c'est arrivé, le 12 octobre passé minuit. Il se préparait un grand orage et moi l'alitricité me porte sur les nerfs que c'est quelque chose d'affreux. Vonzuges écrivait. Je voulais l'embrasser. Il me dit : « Laisse-moi faire mon rapport. C'est pour toi que je travaille. »

— Tu sais que je t'aime, que je lui dis, et que si j'ai été fautive c'est par ton manque d'amitié. Tâche donc moyen, mon cher ami, de me manifester un peu plus d'affection !...

« Pas de réponse. Rien. Il faisait son rapport. »

— Vonzuges, c'est la femme qui t'en supplie !

— Pas plus qu'un roc !

« Le sang me galopait au cerveau. Je lui dis : « Vonzuges prends-moi dans tes bras tout de suite ! »

« Rien. Toujours le rapport. »

« Alors la rage m'emporte. Je jette contre les murs tout ce qui tombe sous la main. Je rencontre le marteau. Je le fais tourner et, tout d'un coup, pan ! Comme si j'avais écrasé une noix !... Mais c'est pour vous dire que je suis bien malheureuse et que si j'ai tué mon mari, c'est que je suis une femme que j'ai besoin de caresses !... »

Tout de même, ce cri de bête exaspérée d'amour avait remué et on n'était plus pour Vonzuges. Mais l'avocat prit la parole, et les jurés qui eussent admis que l'accusée eût tué son mari par besoin de caresses, n'admirent pas que l'avocat voulût le leur faire admettre.

Marie Vonzuges fut condamnée à huit ans de réclusion.

bague — en platine — se porte au petit doigt.  
 Pour quand la bague de divorce ? Et en quel métal serait-elle ?  
 C'est, paraît-il, la question que se pose plus d'une étoile du firmament du cinéma.

### La paix philosophique.

Quelqu'un demandait à Aristippe ce que les philosophes ont de mieux que les autres hommes. « C'est, répondit-il, que

si toutes les lois étaient supprimées, notre manière de vivre resterait la même. »

### Bredouille ?

Monsieur (revenant de la chasse). — Mauvaise journée, aujourd'hui ! C'est la première fois que je rentre bredouille.  
 Madame. — Cela ne m'étonne pas, c'est la première fois que tu as oublié ton portefeuille à la maison.

LE LISIERS.

# Chronique du Lot

## LES COLLECTIVITES ELECTRIFIEES

On nous communique :

Les 9 et 11 décembre, s'est tenue à Paris l'Assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des Collectivités Electrifées. Notre Union départementale y était représentée par M. Bernard Lacaze, Président de son Comité Technique.

Au cours de cette réunion, M. le Président Gentin, député de l'Aube, a exposé les grandes lignes d'un projet, déposé par lui et par M. Jaubert, député de la Corrèze : ce texte vient d'être mis au point et adopté par le Conseil supérieur de l'Electricité ; il est actuellement présenté aux Chambres avec la loi des Finances. Son vote devant avoir des conséquences d'une importance capitale pour toutes les collectivités électrifiées, il n'est pas inutile d'indiquer en quelques mots ses principales dispositions.

La Fédération, connaissant parfaitement la lourdeur des charges annuelles imposées aux Syndicats ou aux Communes pour le service de leurs emprunts, s'est attachée à la construction d'un système permettant de les alléger presque en totalité.

A cet effet, les sociétés de distribution seraient mises dans l'obligation de verser à la Caisse des Dépôts et Consignations l'intégralité des avances sur consommation perçues sur les abonnés, qui représentent la somme considérable de 400 à 500 millions ; les intérêts de cette somme, complétés par diverses autres ressources et une allocation budgétaire, seraient destinés à couvrir les 80 ou 90 0/0 des charges (intérêts et amortissements) auxquelles doivent faire face les collectivités ayant contracté des emprunts pour leur électrification. Parallèlement, les surtaxes actuellement perçues sur le prix du kilowatt-heure se trouveraient automatiquement diminuées de 80 à 90 0/0.

Sans entrer plus avant dans le détail du fonctionnement de l'organisme envisagé, il est particulièrement intéressant de retenir les conséquences possibles de cette mesure pour nos syndicats ou communes et pour les abonnés ruraux :

1° Le tarif maximum du kilowatt-heure, dans nos campagnes, actuellement fixé à 2 fr. 40 par les décrets-lois de 1935, pourrait se trouver ramené à un niveau très inférieur ;

2° La suppression de la surtaxe entraînerait pour nos syndicats une diminution sensible de leurs recettes qui serait compensée par une réduction aussi importante de leurs charges financières, prises en charge par la Caisse ; de toute façon la faible déficitaire subsisterait dans leur budget serait toujours couvert par la subvention départementale ;

3° Le Conseil général, qui a pris l'engagement de couvrir le déficit des syndicats, trouverait dans les nouvelles dispositions législatives un allègement sérieux au budget départemental, puisque ces déficits se trouveraient très fortement réduits ;

4° Enfin des dispositions complémentaires envisageraient de compléter également à cette Caisse le financement des travaux d'électrification qui restent à exécuter.

Il est inutile de souligner davantage l'intérêt avec lequel notre Union départementale et toutes nos collectivités vont suivre la discussion de ce projet, qui doit nous apporter :

une diminution sensible du prix de l'électricité rurale, une simplification et une sécurité dans la gestion des syndicats, un allègement des finances départementales, des facilités pour l'électrification des écarts.

D'ores et déjà l'Union doit féliciter la Fédération nationale de son effort et l'encourager à persévérer en lui apportant le complet appui moral de toutes les collectivités électrifiées du département.

Nous sommes persuadés que tous nos représentants au Parlement appuieront de leur vote unanime ce projet de loi, dont les répercussions seraient particulièrement heureuses à tous points de vue pour notre département.

Le Président de l'Union des Collectivités électrifiées du département : L. LACAZE, Conseiller général.

## Gendarmerie

MM. Aymard, gendarme à Gourdon, Amadien, gendarme à St-Germain-du-Bel-Air et Roux, gendarme à Souillac, sont promus maréchaux des logis chefs.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 17 — SAMEDI 19  
DIMANCHE 20 (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

FERNANDEL

DANS

Jim La Houlette

(roi des voleurs)  
d'après la pièce de Jean Guirton  
avec un bon complément

## TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le mois de décembre, c'est le mois du Timbre Antituberculeux.

C'est pendant ce mois que l'effort de propagande contre la tuberculose se manifeste publiquement en France, comme dans de nombreux Nations.

En Amérique du Sud, dans la République Argentine par exemple, une véritable Charte officielle du Timbre Antituberculeux lui destine pleinement ce mois. En France, de récentes instructions de M. le Ministre de l'Intérieur ont fait connaître que le mois de décembre est exclusivement réservé à la Campagne du Timbre Antituberculeux.

Certes, des œuvres d'un intérêt essentiel doivent être également soutenues et encouragées, au cours de l'année, mais puisque par méthode et discipline la lutte antituberculeuse ne fait appel au public qu'en décembre, suivons l'heureuse tradition, qui s'est implantée depuis 10 ans chez nous et apportons notre généreux concours au Timbre Antituberculeux.

Que le mois de décembre devienne pour chacun de nous, avec le devoir social qu'il implique, le Mois du Timbre Antituberculeux.

## AÉRO-CLUB DU QUERCY

Jeunes gens du Lot ! vos demandes d'admission à la Section d'Aviation Populaire de l'Aéro-Club du Quercy sont très nombreuses. Nos services ne nous permettent pas une réponse individuelle. Nous venons donc vous donner de nouvelles précisions.

Tout candidat doit obligatoirement :

1° Être titulaire du certificat d'études primaires et d'un certificat indiquant qu'il a suivi des études secondaires jusqu'en classe de 4<sup>e</sup> ou des cours d'enseignement technique d'une durée d'au moins 2 ans.

2° Posséder l'autorisation de ses parents ou tuteurs ?

3° Présenter une demande d'inscription dans laquelle il déclarera avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de la Section et s'engagera à s'y soumettre.

Des vols d'accoutumance auront lieu tous les dimanches sur le terrain de Labéraudie.

Les convocations pour ces vols seront faites par ordre d'inscription à la Section d'Aviation Populaire.

## LES TRUFFES

A la foire de Gourdon du 14 décembre, le cours des truffes a été de 70 à 90 fr. le kilo.

A la foire annuelle du 12 décembre, de Lavercantière, il y eut un apport important de truffes qui furent vendues de 65 à 80 fr. le kilo.

Au marché de Béthaille, les truffes ont valu de 80 à 90 fr. le kilo.

Mardi, à Lalbenque, 2.500 kilos de truffes ont été vendues aux prix de 72 à 80 fr. le kilo.

## Greffiers

M. Crozat est nommé greffier du tribunal de commerce de Cahors, en remplacement de M. Soulas, démissionnaire.

M. Lacoste est nommé greffier de la justice de paix de Catus, en remplacement de M. Franceschi, décédé.

## Prestation de serment

Jeudi 17 décembre a eu lieu au Palais de Justice de Cahors la prestation de serment des experts et des arbitres qui sont appelés à siéger aux diverses commissions pendant la livraison des tabacs au Magasin de Cahors.

## Service vicinal

M. Magot, de Rudelle, vient d'être admis, à la suite d'un concours, dans le cadre des chefs-cantonniers du service vicinal. Il est nommé à Egletons (Corrèze).

## Mouvement des vins

L'« Officiel » publie le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de novembre 1936 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 9.666 hectolitres. Antérieurs à la campagne : 4.679 hectolitres.

Total : 14.345 hectolitres. Quantités de vins soumise au droit de circulation : 11.970 hectolitres. Antérieurs : 13.198 hectolitres. Total : 25.168 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 12.915 hectolitres.

## Une auto dans le fossé

Dimanche matin, vers 5 heures, une automobile venant de la direction d'Aynac et se dirigeant vers Gramat, s'est engagée par suite du brouillard dans le fossé profond qui longe la route de Bio à Gramat, à 500 mètres environ de notre localité.

Le conducteur ayant essayé par tous ses moyens de se tirer de là sans pouvoir y réussir est venu demander aide et secours.

M. Eugène Salesse, propriétaire dans le bourg, s'est immédiatement dévoué et ayant attelé ses bœufs à la voiture embourbée, a pu facilement la retirer de sa mauvaise posture. L'auto n'ayant pas subi de dégâts matériels, les occupants ont aussitôt continué leur route.

## Infraction

M. Elie Lafargue, cultivateur à Corn, était monté sur un tombereau à bœufs, mais ceux-ci étaient démunis de guides. Les gendarmes ont dressé contravention à M. Lafargue.

## LES OPÉRATIONS ÉLECTORALES DE LARROQUE-DES-ARCS !

M. Dejean, partie civile, a interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel de Cahors le déboutant de sa demande et relaxant M. Calmon, maire, et les membres de la Commission d'établissement des listes électorales, poursuivis pour inscriptions illégales, afin de fausser les résultats du scrutin.

## AUX PRODUCTEURS DE LAVANDE DU QUERCY

Le paiement de la dernière récolte d'essence de lavande a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre, à la Maison de l'Agriculture, à Cahors.

Bien que les pluies persistantes de juillet dernier aient réduit cette récolte de un quart environ, les intéressés se sont montrés satisfaits des résultats obtenus. Ceux d'entre eux qui ont eu le soin de donner à leurs lavanderiers une 1<sup>re</sup> façon à la bineuse, en mars, et une 2<sup>e</sup> à l'époque du 15 mai, ont touché des sommes variant de 500 à 4.000 francs environ, suivant l'importance de leurs plantations. Quant aux autres, qui laissent leurs plantations dans l'inculture depuis 5 ou 6 ans, c'est à peine s'ils recourent leurs frais.

Au cours de la campagne 1935-1936, il a été planté environ 300.000 pieds de lavande. Cet automne, les commandes dépassent 500.000 pieds. C'est dire que notre nouvelle industrie agricole retient de plus en plus l'attention des agriculteurs du Quercy.

Au sujet des commandes de plants, il est rappelé que les plantations d'automne sont assurées d'une bonne reprise, tandis que les plantations tardives ne donnent bien souvent que de médiocres résultats.

Le Bureau du Syndicat peut encore recevoir des commandes de plants jusqu'au 25 décembre, mais ne peut garantir leur bonne exécution, attendu que, en décembre et janvier, l'arrachage du plant est souvent interrompu par la neige et la gelée.

Donc, à l'avenir, commandons les plants au début de l'automne. On pourra ainsi procéder à des groupages et faire bénéficier les planteurs de lavande d'une réduction importante sur les frais de transport. Ces frais, pour 2.000 plants de lavande, peuvent atteindre 32 fr., soit 16 fr., par 1.000 plants, tandis que pour le groupage de commande ces frais peuvent être ramenés à 4 francs environ par 1.000.

Les planteurs de lavande sont priés de prendre note, dans leur intérêt, des observations et recommandations ci-dessous.

## Le Bureau du Syndicat.

## Aux mutilés de guerre

L'Union Fédérale des Mutilés et Combattants nous communique :

Application de la jurisprudence du Conseil d'Etat relative à l'évaluation des infirmités sur un même membre.

L'arrêt du Conseil d'Etat en date du 11 juin 1936 faisant actuellement jurisprudence, nous prévenons tous nos camarades amputés et impotents fonctionnels atteints d'infirmités multiples ayant une relation étroite avec la blessure principale qu'il leur appartient d'adresser le plus tôt possible une demande à M. l'Intendant Militaire Chef de la Section départementale des pensions à Cahors, afin de faire régulariser leur situation.

## Chute de moto

M. Albert Lherm, maçon à Lissac-et-Mouret, était en moto, lorsqu'arrivé au lieu dit Rocher-de-Cringue, la moto dérapa. M. Lherm fut précipité violemment sur la route.

Il fut relevé peu après et transporté dans une maison voisine où il reçut les premiers soins. M. Lherm était gravement blessé à la face et à la tête. Il fut transporté à l'hôpital de Figeac.

## Une moto dérapa

Mardi, M. Bort venait de Bergant, en moto, lorsque la machine dérapa. M. Bort fut précipité sur la route et fut contusionné légèrement. La moto a été très endommagée.

## EDEN

JEUDI — SAMEDI  
et DIMANCHE (à 20 h. 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Le populaire comique

Georges MILTON

dans son meilleur film

## Famille nombreuse

Un éclat de rire

EN COMPLEMENT

Une superbe comédie

La Claque

AVEC LARQUEY

LA SEMAINE PROCHAINE

Deux grands films au programme

SEQUOIA

ET

KNOCK

ou Le triomphe de la médecine

de Jules ROMAINS

AVEC

Louis JOUVET

## CAHORS

### UN AVEU

A la suite d'un de nos entretiens relatifs aux assurances sociales, un lecteur limousin nous déclarait que le service régional de Limoges était irréprochable. Et le fait est exact. Nous en trouvons la preuve dans l'aveu fait lundi, à la Chambre, par le ministre du travail, au cours de la discussion sur les Assurances sociales : « Je tiens à dire que le service régional de Limoges donne pleine satisfaction. »

D'accord, mais pourquoi n'en est-il pas de même partout, puisqu'aussi bien, le ministre a avoué au sujet du paiement des pensions : Nous avons eu souvent à déplorer de fâcheux retards. C'est ce qui explique le nombre considérable de plaintes émanant des vieux travailleurs. Le pourcentage de réclamations s'élève à 40 0/0. » Le chiffre est coquet.

Et le ministre a ajouté qu'il « fera comprendre à ceux qui sont chargés de ces services, qu'ils doivent remplir leur mission d'une façon qui donne pleine satisfaction aux assurés sociaux ».

Cet aveu du ministre du travail est tout de franchise et donnera satisfaction à tous ceux qui depuis 2 ans et plus attendent le paiement de ce qui leur est dû. Mais l'aveu ne suffit pas ; il faut que les services compétents soient invités à accélérer le plus rapidement possible les liquidations des retraites. Le ministre l'a promis. Les assurés sociaux lui font confiance. Cependant, ils ont bien le droit de faire observer qu'il est bizarre de voir que le service fonctionne mieux dans certaines régions que dans d'autres !... Pourquoi ! ! !

L. B.

### Matinée-Concert

Voici le programme de la matinée-concert qui sera donnée par l'Orphéon de Cahors et les Amis de l'Harmonie le dimanche 20 décembre 1936, à 15 heures, au Théâtre de Cahors.

1<sup>re</sup> Partie : 1. Le Cimbre, Pas redoublé (Les Amis de l'Harmonie). 2. Les Chantres (Chœur, Orphéon). L. de Rillé, 3. a) Werther : « Pourquoi », J. Massenet ; b) La Tosca : « Air », Puccini, par M. René Vialard, 4. M. Jean Aldhuy, Comique mondain dans son répertoire. 5. Isoline (balle), Messager. a) Mazurka, b) Séduction, c) Valse Lente, Soliste : M. Caussé (Les Amis de l'Harmonie). 6. Les Soldats (Chœur, Orphéon), St-Saëns, 7. Aimer, Boire, Chanter, Valse chantée, J. Strauss (Orphéon) et Les Amis de l'Harmonie). 8. Asile de Nuit, Comédie en un acte de Max Maurey ; Le Directeur, M. L. Montaudieu ; Ma Soupe, M. R. Barreau ; Haps : M. A. Bourrières.

2<sup>e</sup> Partie : 1. Mignon, Sélection (Chœur, soli, et Orchestre), A. Thomas, 2. Arioso du « Roi de Lahore », M. Bahoulène, Massenet, 3. Divertissement enfantin, dansé par Mlle Astruc, Bouly, Combalbert, Lamplart, Laporte, Rabot et P. Rolles, 4. M. Jean Aldhuy, dans son répertoire de Comique Troupier. 5. J'ai dompté ma femme, Comédie en un acte de Achauer et J. Sartène ; Marie-Louise, Mme S. Bourrières ; Maurice Briquet, M. A. Bourrières ; Jules Parafin, M. R. Barreau. 6. Retraite, Marche (Orchestre).

### Écroué

Le nommé André Gardero, 25 ans, originaire de Lesparre, était recherché par le Parquet de Brive, en vertu d'un jugement en date du 30 novembre 1936, le condamnant à trois mois de prison pour vol.

Gardero qui est titulaire de 7 condamnations dont 5 pour vol, a été découvert sur les chantiers de la route nationale, à St-Henri, près Cahors, où il travaillait depuis quelques jours. Les gendarmes Masbou et Parrayre le mirent en état d'arrestation, le conduisirent à Cahors où il fut écroué à la prison.

### Vol de truffes (?)

M. Mariou, receveur ruraliste au Fausseret (Hte-Garonne), est propriétaire d'une truffière au lieu dit « Côte de l'Impérial », à Luzuch.

Ces jours derniers, il fut informé que cette truffière recevait la visite de caveurs. Effectivement, il constata le fait et porta plainte. La gendarmerie ouvrit une enquête et ne tarda pas à pincer le coupable. Celui-ci reconnut avoir pris des truffes, mais, dit-il, « si j'ai pris les truffes, c'est après entente avec M. Mariou qui me doit de l'argent pour certains travaux que j'ai exécutés pour son compte ». L'enquête continue.

### Accident

M. Gaillard, ouvrier chez M. Cussonac, à Douelle, a été blessé aux jambes et aux bras par des éclats de pierres qu'un chêne abattu projeta. M. le docteur Boutary a donné des soins à M. Gaillard.

### Tombée dans un chaudron

La jeune Micheline Alibert, 4 ans, trompant la surveillance de sa maman, est tombée dans un chaudron rempli d'eau chaude. La fillette a été assez gravement brûlée.

### Blessé par un bœuf

M. Ernest Dumont, propriétaire à Sérignac, a reçu un coup de corne d'un de ses bœufs. M. Dumont fut atteint au-dessous du sein gauche. Transporté à l'hôpital de Cahors, il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

M. Dumont portait à la poitrine une plaie pénétrante.

### Cycliste contre piéton

M. Gentil Delpech, de Milhae, rentrait chez lui, lorsqu'il fut heurté par un cycliste, René Bouysson. Cycliste et piéton tombèrent sur la route. M. Delpech, dans la chute, eut une jambe contusionnée.

### Défaut de visa

Pour défaut de visa de récépissé de demande de carte d'identité, le sieur Pedro Segurá, manœuvre, d'origine espagnole, s'est vu dresser procès-verbal.

### Contravention

M. Marcel Favarel, voyageur de commerce résidant à Montauban, s'est vu dresser contravention à Payrac, pour défaut d'éclairage à son auto, en stationnement dans le bourg.

### A coup de hache

Lundi, vers 10 heures du matin, le nommé Louis Bardet, atteint de débilite mentale, s'est précipité sur Laurence Verdé, en brandissant une hache. Se courbant, Mme Verdé a pu éviter le coup mortel, mais n'en a pas moins reçu un fort coup de manche de l'outil, ayant pu faire dévier le tranchant.

L'état de la victime ne paraît pas être trop grave.

### Trouvailles

Il a été trouvé une pèlerine de dame par Mme Delpech et un chandail de dame par Mme Barthélémy.

## Les Sports

A MONTCUQ.

Football-Association. — Encore un match de gagné ! Dimanche dernier, 13 décembre l'Union sportive montcuquoise, continuant la série de ses succès, a fait mordre la poussière à l'Ente Gramat-Autoire, chez elle, au Parc des sports de la capitale du Haut-Quercy !

Dès le début de la partie, Montcuq met en jeu, et quoique les deux frères Paus soient sérieusement handicapés, la descente des « jaunes et noirs » est rapide ; riposte des locaux, contre-offensive des visiteurs et le score est ouvert par l'avant-centre montcuquois. Piqué au vif, Gramat attaque à fond et finit par égaliser, peu avant la mi-temps.

Après les « citrons », Gramat domine, multiplie ses offensives qui sont brisées par la défense montcuquoise. Huit minutes avant le coup de sifflet final, l'U.S.M., par son inter-droit, marque le but vainqueur.

Malgré l'importante série de coups francs infligés par M. Leydet, Montcuq reste l'équipe gagnant ses matches sur le terrain, non autour du tapis vert.

A LALBENQUE.

Football-Association. Championnat du Lot, 2<sup>e</sup> série. — Avenir Olympique Lalbenquois bat Club Athlétique Salviacois, par 3 buts à 1. Cette rencontre fut un régal pour tous les spectateurs qui encouragèrent, impartialement, visiteurs et locaux.

Le coup d'envoi est donné par Salviac. Immédiatement sa belle ligne d'avants attaque et menace sérieusement le camp local. La solide défense des bleus, judicieusement remaniée, veille à tout et bientôt, les opérations vont se dérouler vers les buts des rouges. Sur une rapide descente bien amorcée par l'avant-centre bleu, l'inter gauche bien servi, donne le premier but à son équipe ; ce léger avantage à pour effet d'encourager les locaux qui, à l'attaque sans cesse, obtiennent un nouveau but avant le repos.

Après les citrons, nous assistons à une puissante réaction de Salviac qui, en vain, durant de longues minutes le camp adverse. Il faut vraiment le courage de toute la défense lalbenquoise, ou Ruamps est magnifiquement, pour éviter un renversement de score. Salviac réussira cependant un but, juste récompense de ses efforts. Il est vrai que pendant le début de cette seconde mi-temps, deux joueurs de Lalbenque, malencontreusement touchés se faisaient soigner sur la touche. Leur rentrée permit aux bleus de se ressaisir. Les rouges diminueront leur pression et bientôt, l'ailler gauche qui s'était rabattu donna aux locaux un troisième point.

La fin fut sifflée sur ce score consacrant à Lalbenque une nette victoire.

Bravo les bleus de Lalbenque ! Merci à tous les sportifs désintéressés qui, chaque dimanche, sont toujours fidèles... et qui le resteront. La victoire de leurs couleurs ne sera pas leur dernière récompense.

Dimanche prochain, 20 décembre, notre onze se déplacera à Caussade pour y rencontrer, en match amical, les Vailants Caussadais. Départ à 13 heures précises.

A DURAVEL.

Football. — L'U.S. Duravelloise en déplacement à Puy-l'Évêque, dimanche dernier, 13 décembre, batif l'équipe locale, par 5 buts à 0.

Pour la première fois, cette partie fut disputée amicalement ; nous félicitons tous les joueurs.

Dimanche prochain, 20 courant, l'U.S.D. recevra, sur son terrain de l'Ōnde, en championnat du Lot, la brillante équipe de Salviac.

En matière de football, Duravel était vainqueur par 1 à 0, Salviac vaudra se réhabiliter chez nous ; donc nous voyons déjà une belle partie en perspective, surtout étant donné que Duravel a déjà à son actif deux matches en championnat, et que, de la prochaine partie, doit dépendre leur sort pour conquérir ce fameux Championnat du Lot.

Nous invitons le public à venir très nombreux à cette partie, et encourager de leur présence nos couleurs noire et blanche.

## Arrondissement de Cahors

Mercure

Naissance. — Nous apprenons que les époux Franconal, restaurateurs, viennent d'hériter d'une fillette qui a été pènommée Andrée-Marie. Nos félicitations aux parents et bonne santé à la maman et au bébé.

Castelnau-Montrater

Recensement des chevaux. — Il se sera procédé en 1937 au recensement des chevaux, juments, mulets et mulles, ainsi qu'à celui des véhicules hippomobiles et des bûts.

Les propriétaires sont donc invités à faire à la mairie la déclaration de leurs animaux et véhicules avant le 1<sup>er</sup> janvier 1937.

Mariage. — Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de Mlle Georgette Lafon, fille de Mme et M. J. Lafon, percepceur en retraite à Allasac et niece de notre compatriote, Mme Godard, avec M. Georges Noël, ingénieur-électricien de la Pyrénéenne, récemment encore chef de la section de Castelnau-Montrater et président du Réveil sportif.

Le mariage sera célébré à Allasac (Corrèze), le mardi 22 décembre.

Nous adressons aux jeunes et charmants fiancés nos félicitations les plus sincères.

plus sincères et les plus vives et nous formons pour eux les meilleurs vœux de bonheur et de brillant avenir.

Nos compliments à leurs familles.

**Adjudication des droits de places.** — L'adjudication des droits de places pour trois années sur la mise à prix de 3.000 francs par an a eu lieu dimanche 13 décembre, à 14 h.

De nombreux concurrents se sont présentés.

Après 18 h., M. Simon Livre a été déclaré adjudicataire pour la maison Renouy au prix de 4.040 francs par an.

#### Catus

**Décès.** — Nous apprenons avec peine les morts, dans la même journée, de Mme Herminie Bach et de Mme Matrucheau.

Aux familles en deuil, nos sincères condoléances.

#### St-Denis-Catus

**Nécrologie.** — Dimanche matin, on apprenait, ici, la mort, après deux jours à peine de maladie, d'un fils de M. Bouchet, de la Peyrote, poseur au P.-O.-M.

Pierre Bouchet, bel enfant de 14 ans, d'un caractère doux, intelligent et travailleur, était élève externe à l'E.P.S. de Cahors où il jouissait de la sympathie de ses maîtres et de ses camarades. Cette fin si prématurée a causé à St-Denis et à Boissières une bien vive émotion.

Les obsèques, qui eurent lieu lundi, furent imposantes. Le char funéraire, qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes offertes par les parents, par les amis, par les anciens camarades du regretté Pierre, était précédé des élèves de l'École de Saint-Denis, où le cher disparu avait fait ses premières études et suivi par un long cortège de parents, d'amis, d'habitants de St-Denis-Catus et des environs.

Au cimetière, un jeune élève de l'E.P.S., d'une voix émue, dit un dernier adieu à Pierre Bouchet en ces termes :

« Cher Camarade,  
« Il y a à peine quelques jours tu nous quittais et voilà que la maladie vient de l'arracher brutalement à l'affection des tiens.

« Pierre Bouchet n'est plus, et cela, nous ne pouvons le croire. Aujourd'hui je viens m'incliner devant cette tombe au nom de tous mes camarades qui pleurent leur ami.

« Entré, l'an dernier, comme interne, il avait su s'attacher rapidement la bienveillance des professeurs par son application soutenue, et toute la sympathie de ses camarades par son excellent caractère. Mais cette année, le sort cruel devait nous le ravir. Maudite soit la destinée qui, en le frappant, a plongé les siens dans le malheur, ses amis dans la tristesse. Désormais, en classe comme dans nos jeux, une place sera vide.

« O malheureux parents, nous savons bien qu'un tel deuil vous laissera inconsolables et devant votre douleur, nous ne pouvons que vous apporter ici toute l'assurance de notre profonde affliction, avec le doux espoir qu'elle sera une atténuation à votre douleur.

« Et toi, cher camarade, qui nous quittes, beaucoup trop tôt, nous te oublierons jamais. Au nom de tous tes petits amis, Adieu ! »

Avec une émotion communicative, M. P. Bondoux, directeur de l'E.P.S., prononça ensuite l'éloquent discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« Au nom du personnel de l'École Primaire Supérieure de garçons de Cahors et au mien, j'apporte sur cette tombe, beaucoup trop prématurément ouverte, le pieux hommage d'une vive douleur.

« Pierre Bouchet, né en 1922, obtenait le Certificat d'études primaires en 1934, alors qu'il n'avait pas encore 12 ans, et entrant à l'École Primaire Supérieure de Cahors, le 1<sup>er</sup> octobre 1935, en qualité d'élève de première année. Tout de suite il attira l'attention des professeurs par une bonne intelligence, un caractère aimable, une conduite exemplaire et surtout un amour du travail et un désir de bien faire dignes de tous les éloges.

« Ses parents avaient compris que pour mener victorieusement le bon combat dans la vie actuelle, il faut être armé d'une solide culture intellectuelle et n'avaient pas hésité à faire les sacrifices nécessaires pour lui donner une bonne instruction. Lui-même, malgré son jeune âge, semblait bien l'avoir com-

pris également, et manifestait son désir d'être un homme dans toute l'acception du terme, en s'acharnant avec le plus grand courage à l'étude et à son travail de classe. Docile, appliqué, l'esprit curieux, secondé par une force de volonté et un amour du travail peu communs chez les enfants de son âge, il était le bon élève vers lequel allaient tout naturellement la sympathie des maîtres, l'amour, l'admiration et la fierté des camarades.

« Vendredi dernier, il était encore au travail, avec nous le matin, et, bien qu'il ait commencé à ressentir les premières atteintes de son mal, il manifestait le désir de revenir à son école l'après-midi.

« Hélas, sans qu'aucun malaise ait décelé le mal, Pierre Bouchet nous fut enlevé brutalement, en moins de deux jours ; à peine avions-nous appris sa maladie, que nous apprenions sa mort ! Un coup si rude nous a tous frappés de stupeur ; et c'est encore tout bouleversé que je prie Madame Bouchet, Monsieur Bouchet et leur famille d'agréer l'expression de notre profonde affliction.

« Et toi, mon cher petit, Pierre Bouchet, sois assuré que ton souvenir restera vivace au fond de nos cœurs et que ta vie d'élève restera comme un exemple de courage et de volonté pour les camarades qui t'ont si tendrement aimé et te pleurent aujourd'hui. Dors en paix. »

A Mme et M. Achille Bouchet et à Mme et M. Morin, dont nous comprenons l'immense douleur, à tous les membres de cette famille si cruellement atteinte dans ses affections, nous exprimons à notre tour, avec notre bien vive sympathie, nos bien sincères condoléances. — E. S.

#### Luzech

**Pour la reprise de nos foires.** — La foire du 26 novembre dernier a donné satisfaction non seulement aux organisateurs du Comice agricole, mais à la population tout entière. La place du canal était remplie de marchands forains ou étalagistes. En dehors de l'exposition des vins, beaucoup de transactions se firent en machines agricoles et viticoles, en oies et canards gras, en truffes et en général sur tous les produits de l'alimentation.

On remarquait surtout des pépiniéristes qui prirent beaucoup de commandes. Le commerce local y trouva largement son compte. En résumé, ce fut une belle journée et la population évoquait les foires de jadis qui se tenaient le dernier mardi de chaque mois et étaient des plus prospères.

Le 26 décembre prochain, Luzech aura sa foire mensuelle, les marchands ont promis de revenir en grand nombre ; les constructeurs et vendeurs de machines agricoles seront présents, les pépiniéristes, les marchands de plants ainsi que les marchands d'échaldas espèrent faire des affaires. Les acheteurs de truffes y trouveront des provisions.

Luzech étant au centre des communes de Parnac, Saint-Vincent-Rive-d'Olt, Caillac, Douelle, Albas, Craysac et Labastide-du-Vert, nul doute qu'une foule nombreuse se rendra ce jour-là à cette foire.

Nous croyons pouvoir assurer que les droits de place ne seront pas perdus.

Un pressant appel est surtout fait aux habitants de Luzech qui devront suspendre leurs travaux de l'après-midi, rester à la foire et réserver leurs achats à faire pour ce jour-là.

Nous sommes convaincus que nous pouvons avoir des foires prospères.

Nous profitons de l'occasion pour demander à la Municipalité de supprimer les droits de place les jours de foire et de les élever, les autres jours, à un prix qui oblige les étalagistes à ne venir que les jours de foire à Luzech. (Communiqué).

#### Mechmont

**Chemin rural.** — M. René Besse vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant que une subvention de 34.560 francs a été accordée pour la réfection du chemin rural du mas d'Andral.

#### St-Caprais

**Bonne nouvelle.** — Nous avons appris avec une réelle satisfaction la nomination en qualité d'institutrice stagiaire de Mlle Pertuzat, qui exerce déjà en qualité d'interimaire dans

notre commune depuis bientôt trois ans.

Mlle Pertuzat, dès son arrivée parmi nous, s'est acquis rapidement la confiance, la sympathie des familles avec le respect affectueux de tous ses élèves. Elle a aussi obtenu des succès appréciables aux examens du certificat d'études primaires qui ont clôturé les années scolaires de 1935 et 1936. Une de ses candidates a même réussi brillamment au dernier concours commun des Bourses.

Nous renouvelons donc ici une fois de plus nos plus vives félicitations à notre jeune maîtresse pour sa récente et, cette fois, définitive nomination. Désormais, nous voulons bien espérer qu'elle continuera encore longtemps, à la tête de notre école, à poursuivre dans la même voie, — aussi rationnelle et aussi heureuse, — l'ins-truction et l'éducation de nos enfants.

#### Lablenque

**Accident du travail.** — M. Miquel, ouvrier agricole au service de M. Fournié, propriétaire à Lablenque, s'est blessé au cours de son travail. Examiné par M. le docteur Daynard, une incapacité de travail a été reconnue.

**Football.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Montcuq

**Carnet blanc.** — Nous venons d'apprendre avec un très vif plaisir le tout prochain mariage du jeune René Pradal, peintre, avec Mlle Marguerite Pomier, couturière, tous deux domiciliés à Montcuq.

Tous nos vœux de bonheur aux futurs époux et sincères compliments à leurs familles.

**Football-Association.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Duravel

**Erratum.** — Nous nous excusons de faire connaître que l'article paru dans la chronique de Puy-l'Évêque au sujet du sieur Ladurantie Jean, est totalement inexact.

1<sup>o</sup> Le sieur Ladurantie Jean est décédé depuis le 30 juin 1935.

2<sup>o</sup> La famille ne possède et n'a pas eu de chien depuis plus de 15 ans ; elle ne peut donc être passible de la contravention pour « chien à la dent longue ».

**Football.** — Lire à la rubrique « Les Sports ».

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

**Hyménée.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Odette Marroufin, fille de M. Marroufin, l'excellent et sympathique professeur de musique, avec M. Berchadski, licencié en droit. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

**Défaite à Rodez, victoire à Figeac.** — Privé de plusieurs équipiers le groupe s'est fait battre à Rodez par le score de 17 points à 7.

A la mi-temps les figeacois menaient par 4 à 3 mais au cours du 2<sup>e</sup> acte, les locaux bénéficiant de la pente du terrain enlevaient la décision non sans une belle défense du groupe.

A Londeix, les réserves ruthénoises très athlétiques durent s'avouer vaincues par le quinze second du G.S.F., qui triompha par 9 points à 6. Cette victoire, la première de la saison, encouragera les jeunes qui ne demandent qu'à mieux faire.

**Probité.** — Le jeune André Destruel, 9 ans, élève à l'école publique, a trouvé un échin dans lequel il y avait une paire de boucles d'oreilles. Le jeune enfant a remis la trouvaille à M. Frégevant, directeur de l'école, qui la vivement félicité. L'échin a été déposé au Commissariat de police où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

##### Bagnac

**Accident de bicyclette.** — M. Munios, ouvrier aux carrières de Bagnac, rentrait chez lui, à bicyclette, prit mal le tournant de la rue et alla buter contre le mur du jardin de M. Lafon. Des passants relevèrent le cycliste

qui était gravement blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Figeac.

#### Rudelle

**Naissance.** — Naissance d'un garçon, Michel, leur premier-né aux époux Bladou Louis et Cayrouse Marthe du bourg. Vœux et félicitations.

#### Quissac

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec peine la mort, à l'âge de 68 ans de M. Victor Mural, propriétaire à Quissac.

Le défunt était resté longtemps conseiller municipal de notre commune. Républicain convaincu et fervent, d'une droiture et d'une loyauté exemplaires, M. Victor Mural faisait partie de ces vieux républicains qui luttèrent sans défaillance pour le triomphe de la démocratie. C'est une grande perte pour le parti républicain. Ses obsèques ont eu lieu dimanche matin au milieu d'une nombreuse affluente de parents et d'amis qui avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants et à toute sa famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

#### Reyrevignes

**Bonne chasse.** — M. Rustand, ouvrier à l'usine de Puyblanc, a abattu un gros renard au pont, dit de la Barthe.

#### Saint-Céré

**Chambre de commerce.** — M. Louis Chansard, membre de la Chambre de Commerce du Lot, vient d'être désigné comme délégué suppléant au Comité technique départemental de transports.

Nos félicitations.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Gourdon

**Foire.** — Marché. Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon le 14 décembre : Bœufs de boucherie, 170 à 190 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail et d'élevage, 160 à 190 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 fr. à 4 fr. 25 ; agneaux de boucherie, 5 fr. à 5 fr. 75, le tout le kilo ; pores de charcuterie, 290 à 310 fr. les 50 kilos ; porcelets, 150 à 180 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Oies grasses vivantes, 5 fr. à 5 fr. 50 ; oies grasses mortes, déplumées, 6 fr. à 6 fr. 50 ; canards gras, morts, déplumés, 6 fr. à 6 fr. 75 ; poulets de grain, 4 fr. à 4 fr. 50 ; poules, canards, pintades, 3 à 4 fr. ; dinde, 3 fr. 50 à 4 fr. 50 ; lièvres, 5 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeonneaux, 9 à 11 fr. la paire ; lapins de garenne, 9 à 11 fr. pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Pois d'oe, 46 à 50 fr. le kilo. Noix, 50 à 80 fr. le sac de 80 litres ; avoine, 35 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 26 à 27 fr. le quarteron de 30 litres.

Pommes à couteau, 2 à 3 fr. la douzaine. Pommes de terre, 0 fr. 40 à 0 fr. 50 la livre.

Marchés bien approvisionnés, nombreuses transactions. Prochaine foire, 7 janvier 1937 (foire des Rois).

**Etat civil du 1<sup>er</sup> au 10 décembre.** — Naissance : Claude-Marie Carrière, rue Marsis.

Mariages : Adrien-Louis Gibrat, cultivateur à Cauzenille, commune de Gourdon et Valentine-Yvonne Gaydou, s. p. au Pied-Noir, commune de Gourdon ; Marcel-André Gindre, mécanicien à Vayrac (Lot) et Adrienne Pébré, s. p., à Gourdon.

Décès : Germain Raffy, charbon, 46 ans, rue St-Romain ; Marie Cazali, s. p., 77 ans, veuve Picardou, à Mollière ; Charles Alayrac, s. p., 88 ans, place de l'Hôpital ; Antoinette Bouyrou, 83 ans, veuve Frayssie, avenue Cavaignac.

#### St-Chamarand

**Naissance.** — Nous apprenons avec plaisir que les époux Pècheyre-Villards viennent d'hériter d'une belle fille. Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**A la Toison d'Or**  
13, Rue Maréchal-Foch, 13  
**Madame TALOU**  
Spécialités de ROBES de TRICOT  
LAINE - LAYETTE - BAS - GANTS  
Commissionnaire en Marchandises du "Bon Marché"  
Il sera offert jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier un cadeau original  
à tout acheteur de CENT FRANCS de Marchandises

**Nécrologie.** — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Lafon, décédée à Angers, à l'âge de 65 ans. L'inhumation a eu lieu à Saint-Chamarand. Nous adressons à Mme Serny, sa fille et à la famille nos sincères condoléances.

**A PARIS**  
**Voyageurs, Touristes**  
**Compatriotes**  
descendez à l'hôtel MALHER  
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
**PARIS (3<sup>e</sup>)**  
TOUT LE DERNIER CONFORT  
SALLES DE BAINS  
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES  
CHAMBRES à UN LIT  
de 15 à 24 francs par jour  
FLOIRAC Téléphone  
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92  
Propriétaire  
Hôtel recommandé par le  
Journal du Lot

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 40.

**La pension de l'ex-roi d'Angleterre.** — De Londres. — Selon des informations de source autorisée reprises par le journal « New York Herald », le bruit court à Londres que la pension que fera le Trésor britannique au duc Windsor ne dépassera pas 25.000 livres par an.

Le bruit court, également, que le duc Windsor aurait fortement entamé sa fortune personnelle et même qu'il a dû avoir recours à l'emprunt, lorsqu'il était prince de Galles et roi.

#### Obsèques du journaliste Delapré

**De Paris.** — Les obsèques de Louis Delapré, journaliste tombé près de Madrid, en accomplissant son devoir professionnel, ont eu lieu, ce matin, à Paris. M. Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat du ministère de l'Intérieur, représentant le Gouvernement, l'ambassadeur d'Espagne et de nombreuses délégations de journalistes français et étrangers assistaient aux obsèques.

#### La grève des maraichers, à Paris

**De Paris.** — Le mouvement de la grève des maraichers se déroule dans le calme. Cette nuit, l'approvisionnement n'a pas eu à souffrir.

Mais la grève générale serait prévue pour demain, car, aujourd'hui doit être consacré à la propagande.

#### Terrible accident dans une mine

**De Rio de Janeiro.** — A la suite d'un accident qui s'est produit dans une mine près d'Ouro-Preto, 16 mineurs ont péri.

**LA PHOSPHODE GARNAL**  
Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

#### AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Julien MARMIESSE ; Madame Veuve Ed. HOLZER ; Madame Marie MARMIESSE ; Madame Veuve A. MARMIESSE ; Madame et Monsieur Marcel SERRES et leurs enfants ;  
Les familles TON, SOURBIER, ESTANG, LACAZE, MARMIESSE, DABLANC, LIAUZON, DALAT, TALAYSSAT, BONHOMME, et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

#### Julien MARMIESSE

leur époux, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 16 décembre 1936, à l'âge de 64 ans.

Les obsèques purement civiles auront lieu vendredi, 18 courant, à 14 heures. Réunion à la maison mortuaire, place des Petites-Bougeries, N° 3.

#### REMERCIEMENTS

Monsieur Jean FARGANEL ; Monsieur Honoré FARGANEL, Madame et leur fils ; Mademoiselle Elise FARGANEL ; Les familles VIENNE, PELISSIÉ, AYZAC, BOUCHUT, GUILLOT, HEBRAY très sensibles aux témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés à l'occasion du décès de

#### Madame Jean FARGANEL

Née Marie VIENNE

préient toutes les personnes qui ont assisté à l'inhumation ou qui leur ont adressé leurs condoléances, de trouver ici l'expression de leurs bien vifs remerciements.

#### Ce n'est pas un simple apéritif

N'oublions pas que la Quintonine ne peut pas être remplacée par un extrait quelconque, simplement apéritif. La Quintonine, en effet, est un produit médicamenteux, qui joint à ses propriétés apéritives, une remarquable action digestive et reconstituante qui rend rapidement les forces aux affaiblis, aux convalescents, aux surmenés. La Quintonine pour faire un litre de vin fortifiant, coûte seulement 4 fr. 95. Tes pharmacies et Phie Orliac à Cahors.

#### Mesdames,

Pour vos enfants soient bien habillés et bien coiffés, adressez-vous à tout pour l'Enfant « CHEZ ANDRÉ », 9, place du Marché. Vous y trouverez des manteaux coutures et classiques, « chapeaux assortis », robes, costumes garnonnés, manteaux et pélerines imperméables, boîtes caoutchouc « l'Aigle ». Très grand choix de chaussures, layettes. Tout le trousseau complet et pour bébé, les plus grande marques : Couches Tétrà, Pierrette, Hydrex, Babby, Hygiette. Sous-ventilés Tricot Russe Octo ; culottes indéformables Perlette ; corset la Cigale.

Pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An, de très beaux articles dans nos rayons chapellerie pour hommes, pas d'augmentation

#### Prêts rapides

de 10.000 à 1 million. Hypot. Com. Indus. Prêts pour const. Prêts aux communes, pour Hôpitaux, Cliniques, Abattoirs, etc. Avance aux Entrep. Aucune avance à verser même en cas d'échec. Mais, sér. Dehanda agent dans départ. du Lot. Pour toute demande s'adres. : Bureau du Journal qui transmettra.

Il a été perdu, route Camy-Luzech, somme importante, remettre contre récompense à GAUDRY, Luzech.

Feuilleton du « Journal du Lot » 33

## CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais  
Par LOUIS D'ARVERS

Verner ouvrit de grands yeux quand il vit une magnifique montre attachée à une lourde chaîne d'or, digne du plus élégant jeune homme de Londres.

— Le mobile du crime n'est certainement pas le vol, dit le sergent montrant encore une bourse bien garnie.

— D'où diable peut-il tenir tous ces objets coûteux ? dit tout haut Verner, absolument ahuri. Je ne peux m'expliquer ça, ajouta-t-il, se tournant vers le sergent, car enfin mon frère n'était pas riche !

— Ces objets ne disent pourtant pas la pauvreté.

Et reposant la bourse pleine d'or, le sergent ouvrait un portefeuille bourré de billets de banque.

— Votre frère avait évidemment des ressources que vous ne soupçonniez pas, dit-il.

— C'est possible, mais je suis cependant surpris... N'avez-vous trouvé rien d'autre ?

— Un carnet, mais il y a peu de choses... des heures de train pour Ri-

versmead, diverses adresses dans ce village et une baguette cassée dans la poche intérieure.

Le sergent n'ajouta pas que sur un fragment de papier déchiré était écrit : « le secret des Damers », pas plus qu'il ne parla du bracelet contenant la miniature du maître d'Asvoutal.

Cela demandait une enquête particulière et qu'il entendait mener seul, ou du moins avec le détective appelé de Londres.

— Tout ce que je vois ici obscurcit encore le mystère de l'assassinat, dit Verner... Je vois qu'il y avait une petite fortune dans les poches de mon frère et, à ma connaissance, dans toute sa vie, ma mère n'en a jamais eu autant en sa possession. Et comme mon frère ne travaillait pas, je me demande d'où il a reçu cet argent ?

— Quand nous le saurons, nous saurons tout dit le sergent.

— Lord Damers, je vais aller à Croston pour prévenir moi-même ma mère, et je pense que la ramènerai, dit Verner. Peut-être pourraille nous fournir quelques détails qui serviront à l'enquête.

— Vous avez raison, mon cher ami, et je vous engage à partir au plus tôt, vous pouvez encore trouver un train qui vous mettra à Croston avant la nuit.

Tous quittèrent la chambre du mort sous des impressions différentes, mais troublés instinctivement d'une vaine vague, comme si les uns et

les autres se sentaient pris dans ce mystère.

— Mon cher ami, dit Archie à Verner en l'accompagnant à la gare, j'ai l'impression que nous sommes tous atteints par la mort de votre frère.

Verner n'eut pas le temps de répondre, car le train s'arrêtait pour repartir presque immédiatement, mais ces derniers mots ne cessèrent de hanter son esprit.

#### IL

#### LES PARFUMS D'ARABIE

Les deux sœurs restées seules pendant tous ces petits événements devaient arriver à une explication douloureuse, car Kate ne pouvait pas deviner ce qui s'était passé.

— Il est mort ! Kate, dit Florence horrifiée... il est mort !

— Ce n'est pas votre faute, ma chérie... Peut-être venait-il ici croyant y trouver son frère ? Cela n'a rien à voir avec vous.

— Mais si... au contraire... Et le souvenir d'horreur dominant la malheureuse, elle retomba évanouie sur son lit.

Kate sonna fébrilement et ordonna qu'on allât au plus tôt chercher le médecin pour Lady Damers dangereusement malade.

Après quoi elle resta les yeux fixés sur le visage sans connaissance de sa sœur, lui faisant respirer des sels. Elle cherchait ce qui avait pu la bou-

lever à ce point et comment elle avait été mêlée à la mort de ce misérable maître chanteur dont elle avait cru acheter le silence ?

Florence ne revenait pas à elle, mais son cœur n'avait cessé de battre très légèrement, mais régulièrement.

Alors un peu rassurée, Kate laissa vagabonder son esprit.

Robert était peut-être venu après tout, et Florence savait... Mais qui avait pu le tuer ? Et pourquoi ?

Le docteur entra et se dirigeait vers le lit de la malade.

— Décidément, l'ombre est sur Asvoutal aujourd'hui, dit-il, en examinant la malade. L'assassinat du parc est certainement pour quelque chose dans la maladie de votre sœur ?

— Je n'ai peur, docteur. Elle a été très frappée et voilà près d'une demi-heure qu'elle est dans l'état où vous la voyez.

— C'est étrange, pensa le vieux praticien. Comment peut-elle prendre une telle part à la mort d'un inconnu ?

C'est plus sérieux qu'un simple évanouissement, dit-il en se relevant, je crains une fièvre typhoïde.

— Votre sœur a dû recevoir un coup terrible, Miss Chatertis, conclut-il. N'a-t-elle pas reçu quelques mauvaises nouvelles ?

— Pas que je sache, docteur, affirma Kate. Evidemment son état a une cause, mais je l'ignore... Voyez, elle revient à elle.

Ce n'était pas la Florence qu'il con-

naissait qui se redressait sur son lit. Le visage pourpre, les yeux ouverts comme sur une vision d'horreur, elle levait ses mains à hauteur de ses yeux et les froitait sans relâche comme pour en faire disparaître quelques taches invisibles.

— Voilà qui est grave, dit le docteur, je redoute une sérieuse maladie. Je vais essayer tout de suite un fort révélsif, mais...

Lord Damers entra affolé.

—

**ECHARPES & CARRÉS Laine**  
 FABRICANT recherche représentants à la commission pour Lot visitant Merciers et Gds Magasins. Ecrire **CASE 56 M.**, Ag. Havas LILLE.

**PLAISIRS DE NEIGE P.-O.-MIDI**

Train de neige pour les Pyrénées, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An, 60 0/0 de réduction, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> classe. Nombre de places limité.  
 Départ dans la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 décembre : Brive-la-Gaillarde, départ 1 h. 37 ; Luchon, arrivée, 7 h. 25 ; Arreau-Cadéac, arrivée, 9 h. 28 ; L'Hospitalet, arrivée, 8 h. 12 ; Porté-Puymorens, arrivée, 8 h. 12 ; Font-Romeu, arrivée, 9 h. 56 ; Mont-louis, arrivé, 10 h. 13.  
 Retour individuel par les trains du service régulier à partir du 26 décembre.  
 Prix des billets. — Gare de départ : Brive-la-Gaillarde.  
 Luchon, Superbagnères, Font-Ro-

meu, Montlouis : 1<sup>re</sup>, 16 fr. ; 2<sup>e</sup> 110 fr. ; 3<sup>e</sup>, 75 fr.  
 L'Hospitalet, Porté-Puymorens, Arreau-Cadéac : 1<sup>re</sup>, 135 fr. ; 2<sup>e</sup>, 90 fr. ; 3<sup>e</sup>, 60 fr.  
 Validité des billets jusqu'au 31 décembre avec faculté de prolongation jusqu'au 4 janvier.

Arrêts. — Les voyageurs munis de billets pour Font-Romeu ou Montlouis auront la faculté de s'arrêter à L'Hospitalet, Porté-Puymorens et Axles-Termes tant à l'aller qu'au retour.  
 Des billets complémentaires avec 50 0/0 de réduction seront délivrés au départ des principales gares des réseaux P.-O.-Midi et Nord pour rejoindre le train spécial.  
 Pour tous renseignements s'adresser aux gares et agences P.-O.-Midi.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Pour vos bonnes nuits de voyage I**  
 P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.  
 Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

**LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI**

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru ; il comprend 2 tomes :  
 Tome I : de Paris à la Loire et à la Garonne.  
 Tome II : de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.  
 Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.  
 Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.  
 Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.  
 Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.  
 Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13<sup>e</sup>, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :  
 Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.  
 Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.  
 Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

**Transport des animaux vivants**  
 Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse :  
 Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

**Grands Réseaux de Chemins de Fer Français RAIL ET AVION**

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.  
 Vous avez le choix entre trois types de billets :  
 — Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.  
 — Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces modes de transport.  
 Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fractions de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.  
 Autre avantage :  
 Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.  
 Pour voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.  
 Renseignements dans les gares.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
 (Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

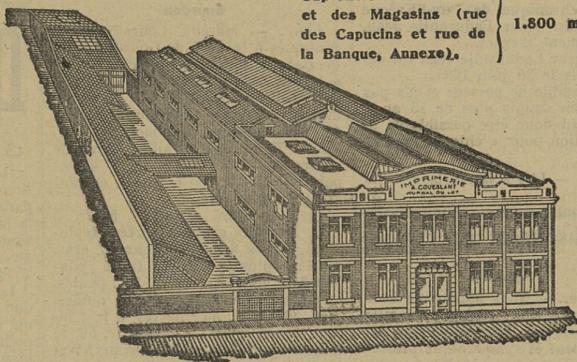
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**LA PHOSPHODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES  
 Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL  
 Ancien Externe des Hôpitaux de Paris  
 Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
 écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.  
 Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
 La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.  
 C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.  
 Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.  
 Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

**SERVICE D'HIVER 1936-37**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	25	22	5	19	25
PARIS (Aust.) dép.	10	15	19	25	22	5	19	25
LIMOGES (arrivée) départ.	15	31	0	24	1	47	3	7
LIMOGES (arrivée) départ.	15	31	0	27	1	52	3	12
BRIVE (arrivée) départ.	17	1	1	43	3	18	4	35
Gignac-Cressensac.	8	3	12	28	17	7	18	3
SOULLAC.	8	3	13	36	17	44	18	56
CAZOULES.	9	8	13	43	19	2	4	30
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	43	19	6	—	—
Lamothe-Fénelon.	9	22	13	57	19	15	—	—
Nozac.	9	31	14	6	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9	44	14	19	18	6	19	34
Saint-Clair.	9	53	14	28	—	—	—	—
Dégagnac.	10	3	14	38	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles.	10	13	14	48	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus.	10	23	14	58	—	—	—	—
Espère.	10	31	15	6	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ.	10	40	15	18	41	20	3	21
Sept-Ponts.	12	51	17	56	18	45	3	25
Cieunac.	12	2	18	22	—	—	—	—
Labenne.	12	24	18	23	—	—	—	—
Causade.	12	52	18	59	19	25	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	19	45	4	20
TOULOUSE. arr.	16	35	20	35	5	7	35	8

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE... d.	4	53	8	35	13	25	15
MONTAUBAN. d.	6	11	9	53	9	17	14
Causade.	6	50	10	27	9	35	16
Labenne.	7	26	11	5	—	—	17
Cieunac.	7	34	11	13	—	—	18
Sept-Ponts.	7	44	11	22	—	—	18
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	9	14
Espère.	8	13	—	—	10	13	15
St-Denis-Catus.	8	40	—	—	—	—	19
Thédirac-Peyrilles.	8	53	—	—	—	—	19
Dégagnac.	9	2	—	—	—	—	19
Saint-Clair.	9	10	—	—	—	—	20
GOURDON (I) d.	9	23	—	—	10	51	20
Nozac.	9	50	—	—	—	—	20
Lamothe-Fénel.	9	38	—	—	—	—	20
La Chap.-de-Mar.	9	45	—	—	—	—	20
CAZOULES.	9	51	—	—	—	—	20
SOULLAC. dép.	10	4	—	—	11	12	20
Gignac-Cressens.	10	32	—	—	—	—	21
BRIVE... a.	10	57	—	—	11	50	16
BRIVE... d.	11	58	—	—	11	58	16
PARIS... (A.) arr.	18	52	—	—	23	23	3
PARIS... (O.) arr.	19	4	—	—	23	35	3

**De Cahors à Libos**

CAHORS.....	6	29	15	20	»	»	18	56
Mercuès.....	6	43	15	34	»	»	19	10
Douelle (Arrêt).....	6	47	15	38	»	»	19	14
Parnac.....	6	54	15	46	»	»	19	22
Luzech.....	7	»	15	52	»	»	19	28
Castelfranc.....	7	12	16	3	»	»	19	39
Prayssac (Arrêt).....	7	16	16	7	»	»	19	43
Puy-Evêque.....	7	24	16	15	17	22	19	51
Duravel.....	7	31	16	22	17	33	19	58
Soturac-Touzac.....	7	38	16	29	17	44	20	5
Pumel.....	7	48	16	40	18	3	20	16
LIBOS.....	7	53	16	45	18	9	20	21

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.....	6	34	9	24	13	24	18	14
Fumel.....	6	42	9	31	13	31	18	21
Soturac-Touzac.....	6	58	9	41	13	41	18	32
Duravel.....	7	9	9	48	13	48	18	30
Puy-Evêque.....	7	25	9	56	13	56	18	46
Prayssac (Arrêt).....	7	30	10	4	14	3	18	55
Castelfranc.....	7	46	10	9	14	8	19	»
Luzech.....	8	7	10	20	14	19	11	»
Parnac.....	8	20	10	29	14	28	19	21
Douelle (Arrêt).....	8	29	10	34	14	33	19	26
Mercuès.....	8	37	10	39	14	38	19	32
CAHORS.....	8	53	10	51	14	50	19	45

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel.	4	45	14	43	18	39	18	50
Vayrac.....	4	53	14	50	—	—	18	58
Bétaille (arrêt).....	4	58	14	54	—	—	19	3
Puybrun.....	5	6	15	2	—	—	19	11
Brefenou-Biars.....	5	15	15	10	18	57	19	21
Port-de-Gagnac.....	5	21	15	16	—	—	19	25
Laval-de-Cère.....	5	30	15	23	—	—	19	34
Lamatévie.....	5	52	15	40	—	—	19	51
Siran (arrêt).....	6	9	15	54	—	—	20	5
La Roquebrou.....	6	30	16	5	—	—	20	18
AURILLAC... arrivée.	7	13	16	40	20	15	20	55

**Aurillac à St-Denis-près-Martel**

AURILLAC... départ.	4	52	6	»	10	42	17	17
La Roquebrou.....	5	26	6	26	—	—	18	55
Siran (arrêt).....	5	37	—	—	11	29	18	6
Lamatévie.....	5	51	—	—	11	43	18	21
Laval-de-Cère.....	6	6	—	—	11	58	18	35
Port-de-Gagnac.....	6	13	—	—	12	5	18	44
Brefenou-Biars.....	6	29	7	11	12	14	19	2
Puybrun.....	6	38	—	—	12	21	19	12
Bétaille (arrêt).....	6	47	—	—	12	28	19	20
Vayrac.....	7	2	—	—	12	33	19	23
St-Denis-près-Martel.	7	9	7	31	12	40	19	33

**De Sarlat à Gourdon**

SARLAT.....	8	33	17	6	»	»	»	»
Carsac.....	8	43	17	17	»	»	»	»
Grolejac.....	8	53	17					